

PROVINCE DE QUÉBEC

**MUNICIPALITÉ DE
SAINTE-CÉCILE-DE-WHITTON**

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

**PRÉSENTATION ET ADOPTION DES PRÉVISIONS
BUDGÉTAIRES AINSI QUE LE PROGRAMME TRIENNAL
D'IMMOBILISATION POUR L'EXERCICE SE
TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2026**

Conformément à l'article 956 du Code municipal, les prévisions budgétaires ainsi que le programme triennal d'immobilisations pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2026 seront déposés et présentés lors de la séance extraordinaire du 28 janvier 2026 à 18 h 30.

DONNÉ à Sainte-Cécile-de-Whitton ce dix-neuvième jour du mois de janvier deux mille vingt-six.

Directrice générale/greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (ARTICLE 420)

Je, soussignée, Nicole Domingue, directrice générale/greffière-trésorière, résidant à Lambton, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en en affichant une copie le dix-neuvième jour du mois de janvier 2026 aux endroits désignés par le Conseil.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce dix-neuvième jour du mois de janvier deux mille vingt-six.

Directrice générale
Greffière-trésorière